

DENN AR BED n° 241-242

Forêts



Revue naturaliste de Bretagne Vivante

Forêts

- 1-2 **L'appel de la forêt**
par Alain THOMAS & François de BEAULIEU
- 3-25 **Forêts anciennes et boisements féraux d'Armorique : conserver le patrimoine d'hier et protéger la nature de demain**
par Loïs MOREL
- 26-34 **Forêt bocagère**
par Pierre LIEUTAGHI
- 35-40 **Phytosociologie des forêts bretonnes**
par Christian GAUBERVILLE & Frédéric BIORET
- 41-46 **Les symbioses racinaires, une autre approche de la biodiversité forestière**
par Mickaël JÉZÉGOU
- 47-58 **Les fourmis rouges des bois. Écologie et enjeux de conservation en Bretagne**
par Clément GOURAUD
- 59-78 **Forêts et boisements dans le Parc d'Armorique : le développement durable à l'épreuve du terrain**
par Louis-Marie GUILLON
- 79-86 **Le Centre Régional de la Propriété Forestière et la biodiversité en Bretagne**
par Pierre BROSSIER
- 87-89 **Un contrat forestier exemplaire**
par François de BEAULIEU
- 90-98 **Les réserves biologiques : un outil de protection et de gestion des espaces naturels communs et remarquables en forêts publiques**
par Mickaël OUISSÉ
- 99-101 **Espaces indispensables aux mammifères sensibles et risques liés aux aménagements forestiers**
par le GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON
- 102-104 **Notes de lecture**
-



Cotisations et abonnements :

Adhésion annuelle à Bretagne Vivante - SEPNB 30 €

Adhésion étudiant, demandeur d'emploi 9 €

Abonnement à Penn ar Bed (4 numéros) 28 €

Abonnement adhérent, étudiant, demandeur d'emploi 23 €

Imprimé sur papier recyclé

Le courrier concernant la rédaction de Penn ar Bed (projets d'articles, courrier aux auteurs) est à adresser à : Penn ar Bed, Bretagne Vivante - SEPNB - 19 route de Gouesnou - 29200 BREST - Tél. : 02 98 49 07 18 - Courriel : contact@bretagne-vivante.org - www.bretagne-vivante.org - La rédaction rappelle que les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient être assimilées à des prises de position de Bretagne Vivante - Le présent numéro a été tiré à 1400 exemplaires - Dépôt légal : mars 2021 - Directeur de la publication : François de Beaulieu - Comité de rédaction : François de Beaulieu, Jean-Michel Le Bot, Serge Le Huitouze, Monique Proust, Jérôme Sawtschuk, Alain Thomas, Pierre Yésou - Maquette : B. Coléno - Imprimerie du Commerce à Quimper - I.S.S.N. 0553-4992.

Couverture : Ancienne parcelle agricole en cours de boisement ; Plancoët (Côtes-d'Armor) (L. Morel)



Espaces indispensables aux mammifères sensibles et risques liés aux aménagements forestiers

GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB) a réalisé un ensemble de cartes qui compilent quatre zonages et caractérise les risques pour les mammifères sensibles liés aux différents types de boisement ou de transformation réalisés dans le cadre du programme Breizh Forêt Bois (BFB). Ce programme prévoit des financements importants pour améliorer la filière bois en Bretagne. Cette information est destinée à faciliter l'appréciation par les propriétaires, les experts forestiers et les services instructeurs (DDTM, DRAAF et Région), de l'opportunité des plantations.

Trois taxons de mammifères sont concernés par cette couche d'information géographique : les chiroptères dans leur ensemble (22 espèces de chauves-souris connues en Bretagne), le muscardin (*Muscardinus avellanarius*) et le campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*). Ces trois taxons correspondent aux espèces de mammifères à la fois protégées, sensibles (menacées et/ou raréfiées), et susceptibles de subir des atteintes (destructions, dégradations de leurs habitats, fragmentation de leurs populations) à l'occasion d'opérations de boisement ou de transformation des peuplements financées par le dispositif régional Breizh Forêt Bois.

Les espaces pris en compte sont de trois types :

– les **habitats favorables dans l'aire de distribution** représentent les biotopes des taxons considérés identifiés au sein de leur aire de distribution. L'identifica-

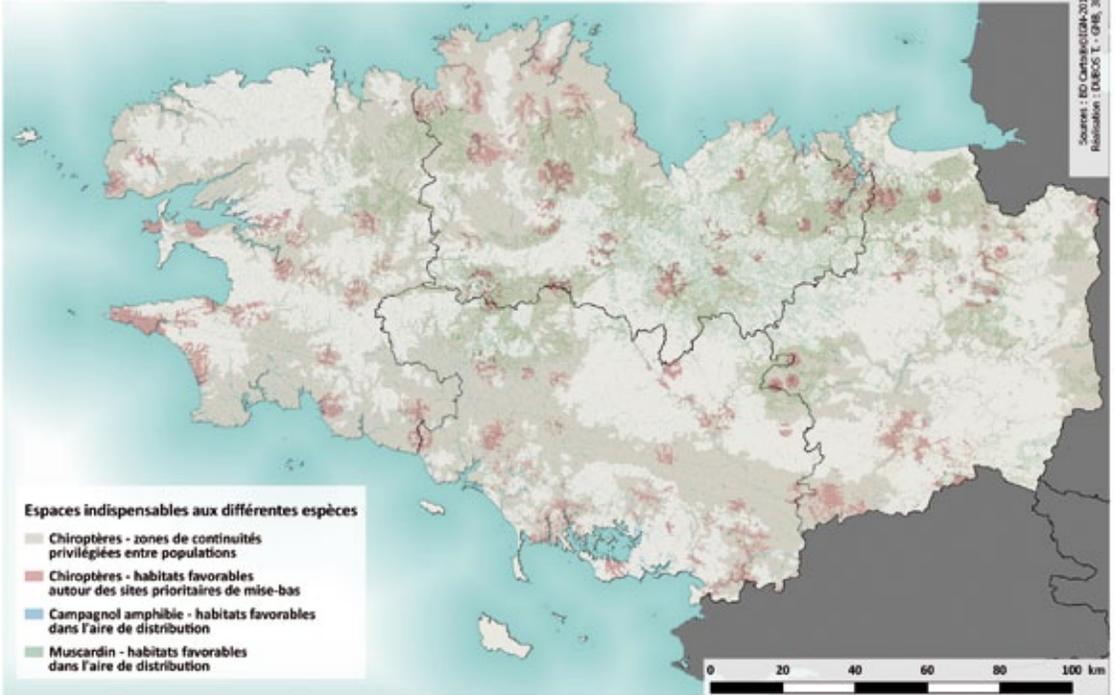
tion des habitats favorables repose sur des analyses spatiales de distribution qui permettent, en croisant les observations naturalistes (occurrences ou présence/absence d'espèces) avec des gradients environnementaux adéquats de cartographier la capacité d'accueil du milieu de manière uniforme et dans l'ensemble de la zone d'étude (la Bretagne dans son ensemble dans notre cas).

– Les **habitats favorables autour des sites prioritaires de mise-bas** représentent des zones cruciales pour l'alimentation des colonies de chauves-souris prioritaires. Les colonies de mise-bas prioritaires sont celles déterminées comme d'intérêt départemental, régional ou national par la méthode de hiérarchisation des sites de chiroptères établie par Audrey Tapiero en 2013 dans le cadre du Plan National d'Action Chiroptères. Autour de ces colonies prioritaires, suivant l'espèce considérée parmi les 7 retenues pour cette construction,



Cartographie des espaces indispensables aux mammifères sensibles protégés en vue d'une évaluation des risques des opérations Breizh Forêt Bois

Source : BD Carthage 2017 - IGN /
Régulation : DAREC T - ONF, 30 / 1 / 2020



les habitats favorables sont déterminés par analyses spatiales de distribution et sélectionnés au sein du rayon de chasse principal suivant : 8 km pour le grand murin (*Myotis myotis*), 5 km pour la barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), 4 km pour la sérotine commune (*Eptesicus serotinus*), 3,5 km pour le grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), 3 km pour le murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), 2 km pour le petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) et 1 km pour le murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*).

– Les **zones de continuités privilégiées entre populations** représentent les corridors écologiques les plus importants entre populations de chauves-souris qui assurent la viabilité de celles-ci à termes : zones de circulation privilégiées des individus, zones de diffusion des colonies de proche en proche (par l'établissement de gîtes) ou zones de rencontre entre populations éloignées (zones de chasse ou de gîtes contiguës, gîtes d'hibernation partagés...). Ces zones de continuités privilégiées

sont déterminées par l'assemblage des corridors écologiques de 6 espèces (le grand rhinolophe, le petit rhinolophe, le murin de Bechstein, le murin de Daubenton, la barbastelle d'Europe et la sérotine commune).

Les opérations concernées

Afin d'évaluer de manière différenciée les effets que pourront avoir les différentes opérations BFB sur les différentes zones « sensibles » précédemment décrites, celles-ci sont décrites selon 9 grandes catégories correspondant à la quasi-totalité des dossiers rencontrés jusqu'à maintenant (Mamdy, com. pers) :

- boisement de prairies en futaies à dominance de résineux ;
- boisement de prairies en futaies à dominance de feuillus ;
- boisement de friches en futaies à dominance de résineux ;
- boisement de friches en futaies à dominance de feuillus ;

TAXON	Muscardin	Campagnol amphibie	Chiroptères	Chiroptères
ESPACES	habitats favorables dans aire de distribution	habitats favorables dans aire de distribution	habitats favorables autour des sites prioritaires	zones de continuités privilégiées entre populations de mise-bas
Boisem.PvR	Risque Moyen	Risque Fort	Risque Fort	Risque Moyen
Boisem.PvF	Risque Moyen	Risque Fort	Risque Moyen	Risque Faible
Boisem.FvR	Risque Fort	Risque Fort	Risque Fort	Risque Moyen
Boisem.FvF	Risque Fort	Risque Fort	Risque Faible	Risque Faible
Boisem.CvR	Risque Faible	Risque Moyen	Risque Faible	Risque Faible
Boisem.CvF	Risque Faible	Risque Moyen	Risque Faible	Risque Faible
Trans.FvR	Risque Fort	Risque Faible	Risque Fort	Risque Fort
Trans.FvA	Risque Moyen	Risque Faible	Risque Moyen	Risque Moyen
Trans.MvR	Risque Moyen	Risque Faible	Risque Fort	Risque Moyen

Évaluations des effets des opérations BFB sur les « zones sensibles »

- boisement de cultures en futaies à dominance de résineux ;
- boisement de cultures en futaies à dominance de feuillus ;
- transformation de taillis feuillus en futaies à dominance de résineux ;
- transformation de mélange de futaie de pin et taillis feuillus en futaies à dominance de résineux ;
- transformation de taillis feuillus en autres futaies.

les espaces les plus sensibles sont fonction du taxon et du type d'espace concernés ainsi que du type de projet de boisement ou de transformation dont il est question. Ainsi dans les espaces indispensables aux mammifères, le croisement de ces informations selon le tableau ci-dessus permettra d'évaluer le niveau de risque. ■

Évaluation des risques

L'évaluation des risques que peuvent faire peser les projets financés dans le cadre de BFB sur les mammifères dans

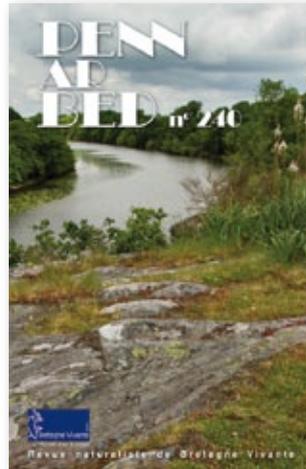
GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON,
Maison de la Rivière – 29450 SIZUN,
www.gmb.bzh

Les publications de Bretagne Vivante – SEPNB



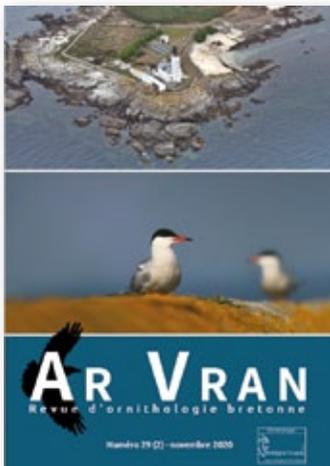
Bretagne Vivante

La revue semestrielle pour tous ceux qui nous soutiennent : nos actualités, actions militantes, études naturalistes, portraits de bénévoles, portraits de salariés...



Penn ar Bed

La revue naturaliste des passionnés de la nature en Bretagne. 68 ans d'existence. Tous les anciens numéros de *Penn ar Bed* (sauf pour les trois dernières années) sont consultables en ligne : pmb.bretagne-vivante.org:8090/pmb/opac_css/index.php



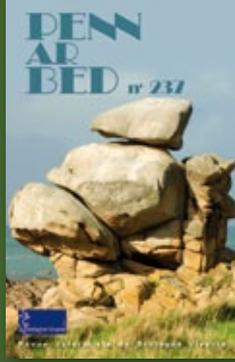
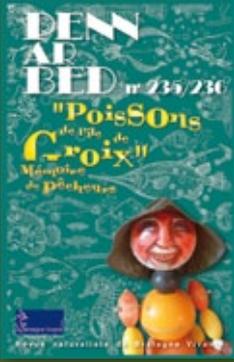
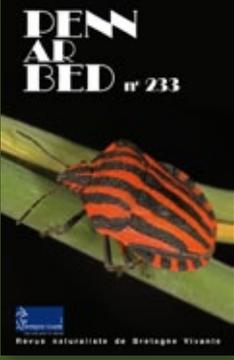
Ar Vran

La revue annuelle de Bretagne Vivante spécialisée en ornithologie.



L'Hermine vagabonde

Le magazine trimestriel des curieux de la nature. Pour petits et grands, à partir de 8 ans.



PENN AR BED 241-242 PENN AR BED 241-242 PENN AR

